

EAU - FORMULAIRE DE CHANGEMENT D'USAGER

Lieu de consommation Adresse :	
Village :	
Numéro du compteur :	
Relevé d'index en date du :	
Index	
Usager sortant	Usager entrant
Propriétaire Locataire	Propriétaire 🔲 Locataire 🔲
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
<u>Si société</u>	<u>Si société</u>
Nom d'entreprise :	Nom d'entreprise :
Forme juridique :	Forme juridique :
N° de TVA :	N° de TVA :
E-mail:	E-mail :
Tél. :	Tél. :
Adresse pour envoi de la facture de clôture :	Adresse d'expédition (si différente du lieu de consommation)
Rue :	Rue :
N° Bte Code postal	N°Bte Code postal
Localité	Localité
Signature pour accord	Signature pour accord

Article R. 270 bis-5 du Code wallon de l'eau :

En cas de changement d'abonné à l'immeuble raccordé, l'ancien et le nouveau titulaire de droits réels sont tenus :

- D'en informer le distributeur dans les huit jours calendrier suivant la date du changement
- Parallèlement de communiquer l'index sur base d'une procédure contradictoire.

A défaut de satisfaire à ces conditions, l'ancien et le nouveau titulaire de droits réels seront solidairement et indivisiblement tenus au paiement des sommes dues depuis le dernier relevé d'index ayant donné lieu à facturation.